



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 13/06/2023

Dossier complet le : 04/07/2023

N° d'enregistrement : F01123P0111

### 1 Intitulé du projet

CREATION D'UN BASSIN D'INFILTRATION SUR LA COMMUNE DE CESSON (77) AU QUARTIER DU CLOS VERNEAU

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART

Raison sociale

N° SIRET

2 0 0 0 5 9 2 2 8 0 0 0 1 1

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

FILALI

REMY

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47	b) Autres déboisements en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Afin d'améliorer la situation le projet de Grand Paris Sud est de créer en aval du Quartier du Clos Verneau, un bassin d'infiltration de 2000m<sup>3</sup>, afin d'éviter au maximum la mise en charge du réseau EP existant et l'inondation de la placette ainsi que la saturation du réseau EU lors d'orages.

Une canalisation de diamètre Ø500 à Ø600 va être posée avec une pente de 0.5% reprenant les eaux pluviales de l'ensemble du Quartier du Clos Verneau, par piquage sur réseau existant. Les eaux pluviales seront ensuite infiltrées dans un bassin d'infiltration en aval, au droit du boisement existant.

Le bassin d'infiltration présente un volume capable de 2000 m<sup>3</sup>. Il pourra gérer et infiltrer les eaux pluviales pour une occurrence décennale sans débordement de celui-ci. Une surverse sera également placée en haut de talus afin de permettre une évacuation supplémentaire via un drain placé sous la piste de chantier. Cette solution permettra de gérer les éventuels débordements du bassin via ce drain, en les infiltrants au maximum dans le bois.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'améliorer la situation hydraulique du quartier lors de phénomène orageux et de désaturer le réseau public existant.

La création du bassin d'infiltration permettra également de limiter les déversoirs d'orages EU réguliers et d'éviter toute contamination du milieu naturel.

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux consisteront en :

La réalisation d'un bassin d'infiltration de capacité d'environ 2000 m<sup>3</sup>. Ce bassin sera situé dans l'espace forestier au sud, il devra être paysager et aménagé de manière à ne pas dénaturer cet espace forestier qui est traversé par des chemins pédestres.

Le raccordement de ce bassin par une canalisation en DN600. Cette canalisation passera nécessairement par une ou deux propriétés privées (7 et 8 rue de la Garenne). Les propriétés concernées sont déjà traversées par le réseau de collecte existant, il s'agira donc de proposer des aménagements et des dispositions constructives permettant de limiter la gêne dans ces propriétés en vue de la création de servitude de passage établie par le Maître d'Ouvrage,

L'obturation de l'actuel trop plein du réseau d'eaux pluviales vers le réseau d'eaux usées.

La suppression de l'actuel puisard situé dans la propriété du 7 rue de la Garenne.

Le raccordement de 2 avaloirs situés au 27 et 37 rue du Verger sur le réseau d'eaux pluviales. Ces avaloirs sont actuellement raccordés sur le réseau d'eaux usées. Dans ce cadre, des extensions du réseau d'eaux pluviales seront à créer de longueurs estimées respectivement de 52 et 37m.

La pose de 3 avaloirs supplémentaires et de leurs branchements afin d'améliorer la collecte des eaux pluviales :

- o Au croisement rue du Verger et rue de la Garenne,
- o Au niveau du 23 rue de la Garenne,
- o Sur la placette rue de la Garenne,

voir annexe CCTP.

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Afin d'améliorer la situation le projet de Grand Paris Sud est de créer en aval du Quartier du Clos Verneau, un bassin d'infiltration de 2000m<sup>3</sup>, afin d'éviter au maximum la mise en charge du réseau EP existant et l'inondation de la placette ainsi que la saturation du réseau EU lors d'orages.

Une canalisation de diamètre Ø500 à Ø600 va être posée avec une pente de 0.5% reprenant les eaux pluviales de l'ensemble du Quartier du Clos Verneau, par piquage sur réseau existant. Les eaux pluviales seront ensuite infiltrées dans un bassin d'infiltration en aval, au droit du boisement existant.

Le bassin d'infiltration présente un volume capable de 2000 m<sup>3</sup>. Il pourra gérer et infiltrer les eaux pluviales pour une occurrence décennale sans débordement de celui-ci. Une surverse sera également placée en haut de talus afin de permettre une évacuation supplémentaire via un drain placé sous la piste de chantier. Cette solution permettra de gérer les éventuels débordements du bassin via ce drain, en les infiltrants au maximum dans le bois

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

Déclaration au titre de la loi sur l'eau  
Demande d'autorisation de défrichement

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Défrichement sur une surface d'environ 5000m <sup>2</sup>	5000 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : CLOS VERNEAU

Localité : CESSON

Code postal : 7 7 2 4 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 4 8 ° 3 3 ' 2 6 " Lat. : 0 2 ° 3 6 ' 2 1 "

Four les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

L emplacement du futur bassin d'infiltration se situe en zone naturelle N et emplacement réservé n°10 de l'actuel Plan local d'urbanisme de Cesson

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative



**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l’outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l’environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à: -200m à l'ouest du site ZNIEFF DE TYPE 2 Identifiant : 110020145 Nom : BOIS DE BREVIANDE -600 m au nord-est du site ZNIEFF DE TYPE 2 Identifiant : 110020145 Nom : BOIS DE BREVIANDE
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non le projet se situe à plus de 10 km du site le plus proche. Identifiant : FR3800417 Nom : Marais De Fontenay-Le-Vicomte
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet se situe à: - à 2.7 km au nord est de RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES Identifiant : FR9300030 Nom : Bruyères de Sainte-Assise - à + de 5km du site PARC NATUREL RÉGIONAL Identifiant : FR8000038

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à: - à 600 m au sud du site du monument historique le plus proche - à 500 m à l'est du site classé des Boucles de la Seine et vallon du ru de Valory
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à: - à 600 m au sud du site du monument historique le plus proche - à 500 m à l'est du site classé des Boucles de la Seine et vallon du ru de Valor
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide n'a été identifiée sur le site. En effet, le caractère de zone humide, sur le site, n'est pas vérifié après étude sur le terrain par : -le critère pédologique (sondage 1,2,3,4 et 5) -le critère floristique (Voir Placette) L'étude complète est donnée en annexe
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'a pas prévu d'étude de pollution mais le site d'implantation du bassin n'a fait l'objet dans le passé d'aucune exploitation ou activité particulière.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur la zone de répartition des eaux de la masse d'eau de Champigny.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les informations obtenues par l'ARS de Seine et Marne montrent qu'aucun captage AEP n'est répertorié sur la commune Par ailleurs, le site n'est pas concerné par un périmètre de protection de captage d'eau selon le site <a href="https://aires-captages.fr/aires-alimentation-captages/carte-des-aac">https://aires-captages.fr/aires-alimentation-captages/carte-des-aac</a> .
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à: - à 600 m au sud du site du monument historique le plus proche - à 500 m à l'est du site classé des Boucles de la Seine et vallon du ru de Valor

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de projet apparaît relativement éloigné des différentes zones appartenant au réseau NATURA 2000, dont la plus proche est situé à plus de 5km. Il s'agit du Massif de Fontainebleau site Directive Oiseaux FR 11100795.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à : - à 600 m au sud du site du monument historique le plus proche - à 500 m à l'est du site classé des Boucles de la Seine et vallon du ru de Valor

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit aucun prélèvement d'eau que ce soit en phase travaux ou d'exploitation. L'étude géotechnique G2 AVP donnée en annexe démontre qu'aucun niveau d'eau n'est intercepté par le fond du bassin.  Le projet aura une incidence positive car il permet d'infiltrer les eaux pluviales directement dans le sol et de permettre la recharge directement dans la nappe.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit aucun prélèvement d'eau que ce soit en phase travaux ou d'exploitation. L'étude géotechnique G2 AVP donnée en annexe démontre qu'aucun niveau d'eau n'est intercepté par le fond du bassin.  Le projet aura une incidence positive car il permet d'infiltrer les eaux pluviales directement dans le sol et de permettre la recharge directement dans la nappe.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui le projet prévoit des excédents de terre issus de la création du bassin qui seront renvoyés en centre et décharge agréé. L'équilibre déblai-remblai sera au maximum recherché dans le cadre de l'opération.
	Est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet permettra d'améliorer la situation hydraulique du quartier via la création d'un bassin de 2000m <sup>3</sup> en infiltration. Par conséquent l'impact sur la ressource en eau sera amélioré. le risque inondation sera également amélioré dans le cadre du projet.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra entraîner des perturbations liées au chantier (poussières + bruit + vibration) pendant environ 3-4 mois. Les arbres abattus sont pour la majorité des espèces envahissantes (Robinia pseudoacacia, Crataegus monogina) . la trame verte ne sera pas modifiée , car le projet ne prévoit aucune imperméabilisation du site. Des espèces phytoépurations de type humides seront plantés en fond du bassin.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à plus de 5 km du site le plus proche. Le rayon d'action est trop éloigné du site pour avoir des effets directs et indirects notables sur les habitats et espèces du site natura 2000 le plus proche.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune imperméabilisation n'est prévu par le projet. Le bassin est de type naturel en infiltration.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, une piste de chantier sera créée pour permettre les déplacements de camions pour l'excavation de la terre et des arbres. Les déplacements de véhicules seront limités. En phase d'exploitation le projet n'engendre aucun trafic supplémentaire.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit en phase chantier de par la présence d'engins. Le personnel intervenant sur le site sera formé et sensibilisé à la réglementation sur le bruit, le matériel utilisé respectera les normes en vigueur et sera contrôlé.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, la présence d'engins entraînera des vibrations. L'incidence reste toutefois très faible, les vibrations ne se propageant qu'à faible distance et le chantier ne prévoyant pas l'emploi d'explosifs
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux seront réalisés de jours. Le chantier sera fermé pendant la nuit.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<b>Émissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, un système sera mis en place afin de gérer les rejets des eaux pluviales et éviter toute pollution du milieu hydraulique superficiel et des aquifères sous-jacents.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du soi ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit le défrichement d'environ 5000m <sup>2</sup> afin de créer le bassin d'infiltration et la piste d'accès. Cependant aucune activité particulière n'a été recensé sur le site. le projet n'engendrera aucune modification d'activité humaine ou d'exploitation sur le terrain.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le rayon d'action ayant été défini à environ 500m, aucun projet n'est en cours de réalisation dans le secteur. Aucune incidence cumulé n'a été recensé sur le site du projet.



## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

---



---



---



---

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
1	Cartographie de l'état initial de l'environnement <input checked="" type="checkbox"/>
2	CCTP des travaux <input checked="" type="checkbox"/>
3	Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau <input checked="" type="checkbox"/>
4	Etude géotechnique <input checked="" type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom FILALI

Prénom Rémy

Qualité du signataire Directeur général adjoint

À Evry - Courcouronnes

Fait le 04 / 07 / 2023



Signature du (des) demandeur(s)

### III. EMPLACEMENT DU PROJET

#### III.1. Situation Générale

La commune de Cesson, d'une superficie de 6.98 km<sup>2</sup>, est située à une trentaine de kilomètres au Sud Est de Paris, dans le département de Seine et Marne.

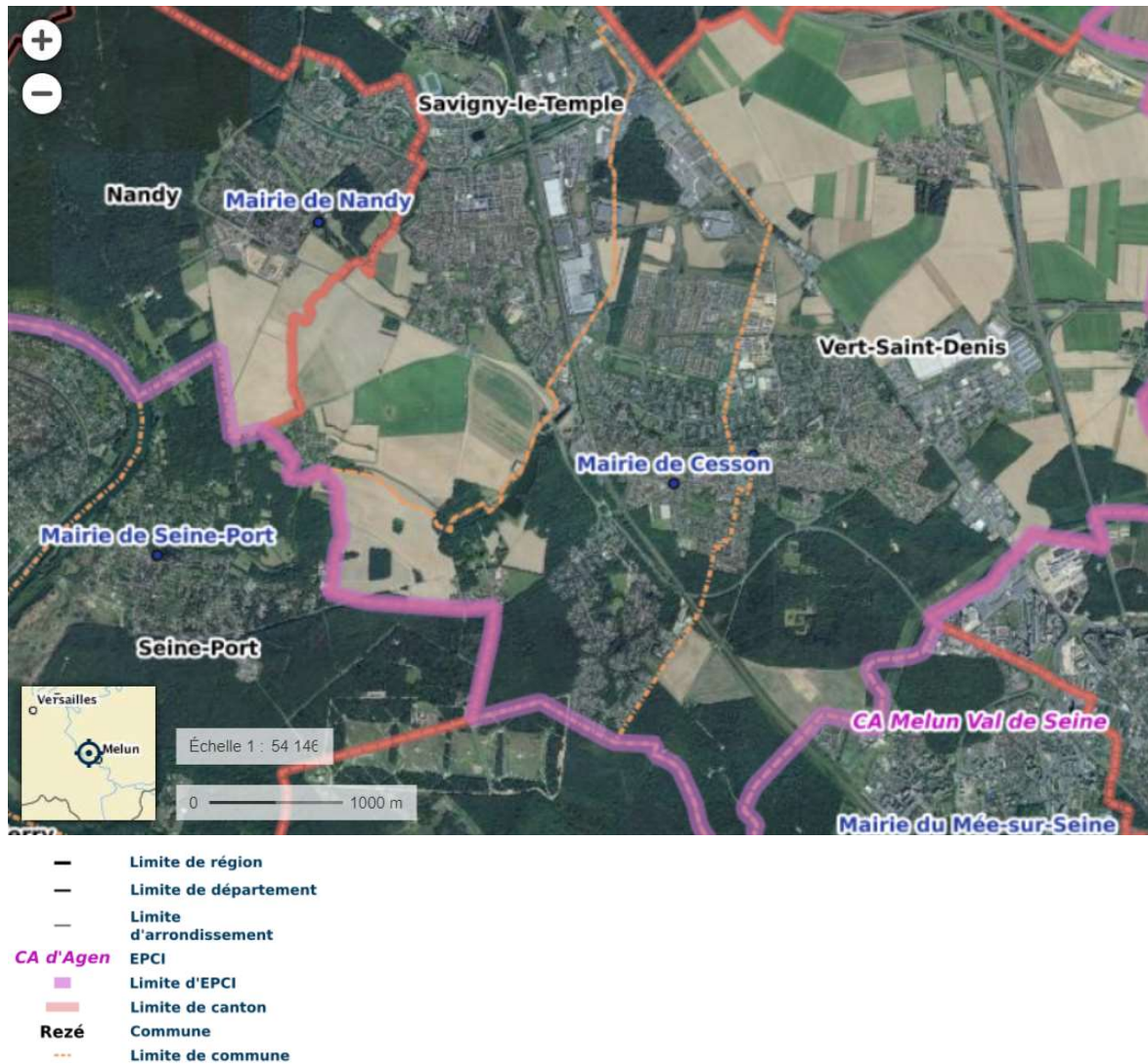


Figure 1 : Localisation de la commune de Cesson (77) : Source Géoportail.fr

### III.2. Localisation du projet

Le quartier du Clos Verneau à Cesson est un quartier pavillonnaire bordé par le cimetière communal à l'ouest, les vergers de Cesson au nord, le quartier de la Bréviande à l'est et un espace boisé au sud. Le terrain est localisé dans la **figure 2** ci-dessous.

Le site se trouve au sein de la forêt de Bréviandes, au sud de la commune de CESSON (77), à environ 270 m de la voie D346. Il se positionne en contexte de plateau.

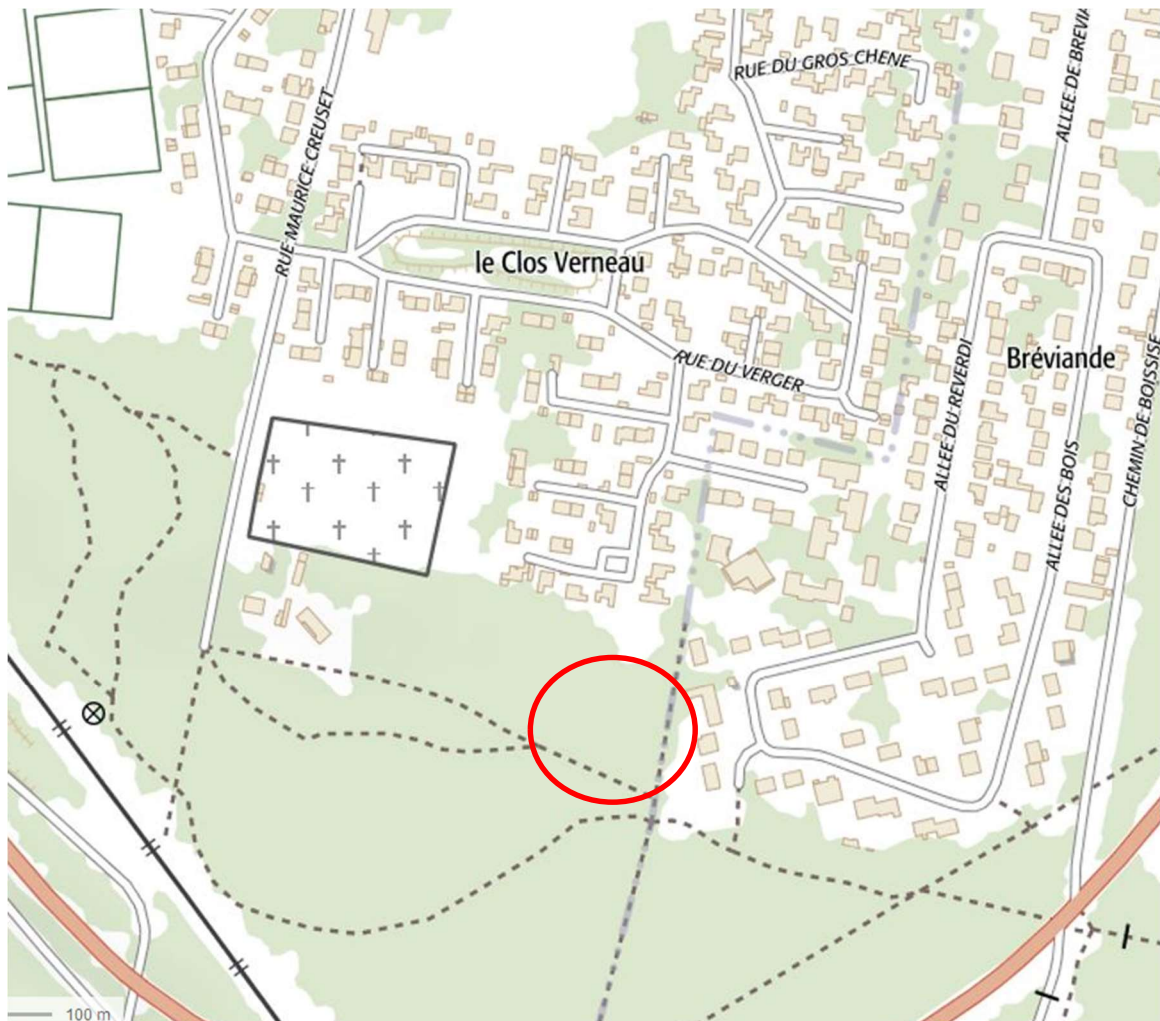


Figure 2 : Plan de situation IGN du projet : Source : Géoportail.fr





Figure 3 : Plan de situation par photographie aérienne : Source : géoportail.fr

### III.3. Situation cadastrale et zonage d'urbanisme

Il est localisé plus précisément dans **les figures ci-après**, à l'aide du plan de situation parcellaire.

Le projet concerne la parcelle suivante :

Section BE Parcelle n°242



### III.4. Zonage d'urbanisme

L'emplacement du futur bassin d'infiltration se situe en zone naturelle N et emplacement réservé n°10

#### LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Bois Camus pour ouverture au public	Commune	1,95 ha
2	Bois au Sud du cimetière pour ouverture au public	Commune	7,6 ha
3	Bois au Nord de la Z.A.F. du Rond de Bel Air pour ouverture au public	Commune	3,65 ha
5	Accès de la zone AUa	Commune	300 m <sup>2</sup>
6	Parcelles au Nord du cimetière pour son extension	Commune	4200 m <sup>2</sup>
7	Aménagement RD 82	Commune	630 m <sup>2</sup>
8	Aménagement du carrefour rue de Paris-rue du Clos Caillou	Commune	50 m <sup>2</sup>
9	Elargissement rue M. Creuset	Commune	10 m <sup>2</sup>
10	Corps de ferme pour la création d'équipements culturels et la réalisation d'un bassin de régulation des eaux pluviales	Commune	15 153 m <sup>2</sup>
11	Accès zone AUa	Commune	400 m <sup>2</sup>
13	Elargissement et aménagement de la rue de Paris	Commune	600 m <sup>2</sup>
14	Installations sportives	Commune	4 ha
15	Espaces verts	Commune	4 ha
16	Cheminement doux vers la rue Maurice Creuset	Commune	230 m <sup>2</sup>

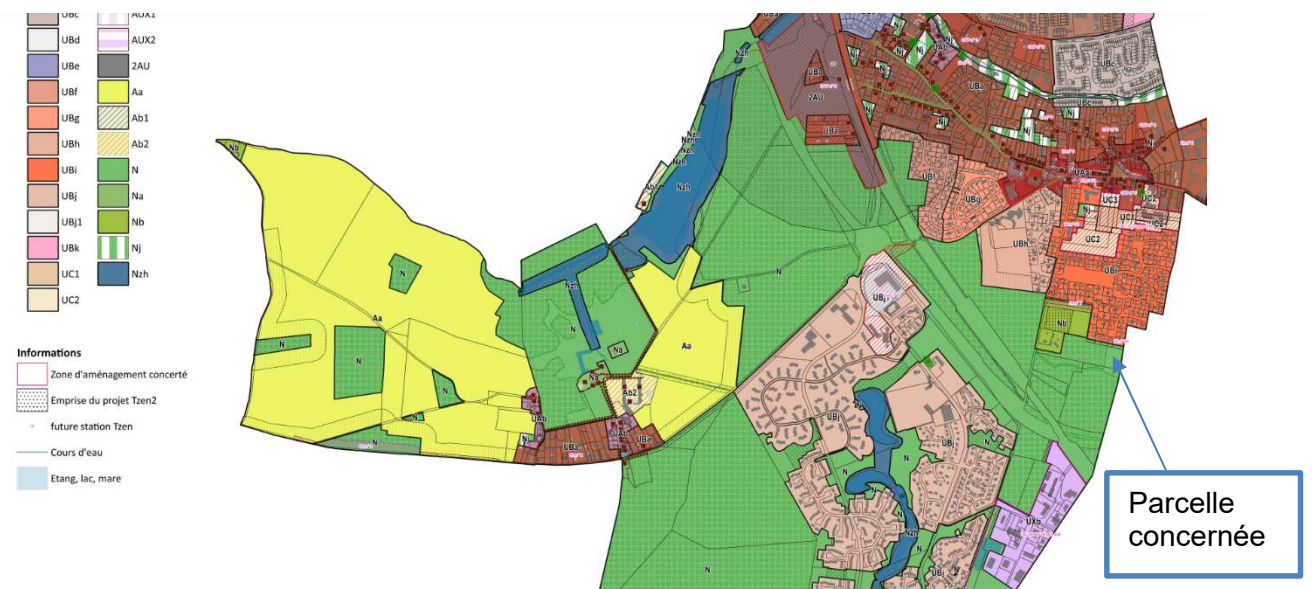


Figure 4 : Plan de situation d'urbanisme : Source : Extrait PLU de Cesson Zonage réglementaire

### III.5. *Etat existant*

Le terrain est aujourd'hui occupé par :

- Une sente piétonne accessible par les riverains
- Une zone boisée et dépourvue de toute exploitation particulière



Figure 5 : Photographie aérienne : Source : Google Earth



## 1.4 Photographie de la zone d'implantation

Prise le 7 juin 2023



*Figure 1 : vue de l'emplacement projeté du bassin depuis le chemin d'accès*





*Figure 2 : vu de l'emplacement du bassin projeté*





*Figure 3 : vu des habitations depuis l'extrémité nord du bassin*





*Figure 4 : vu du chemin d'accès existant*



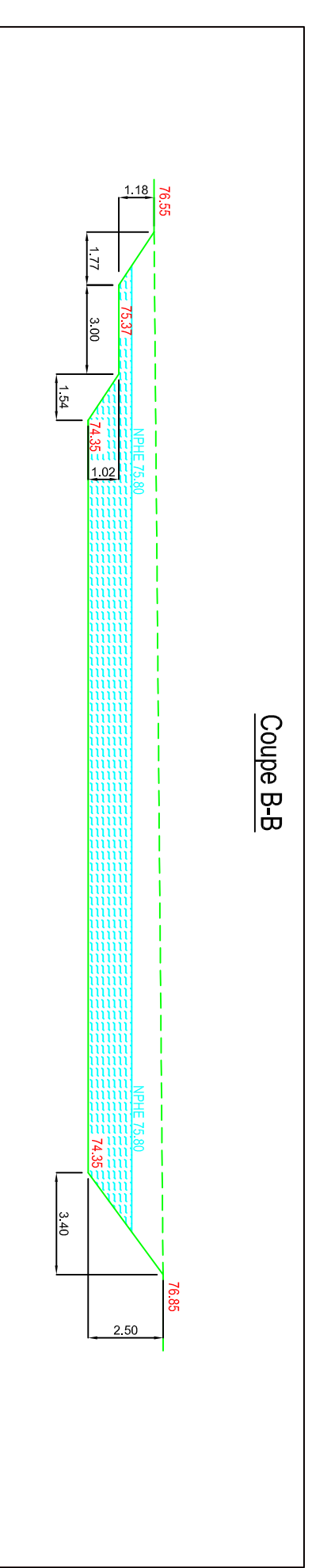
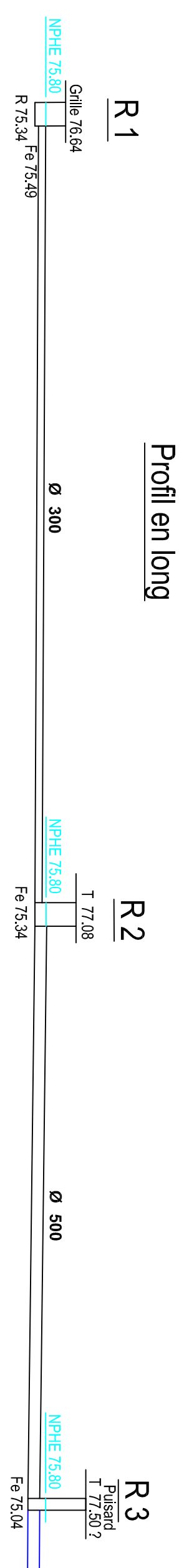


Figure 5 : vu du chemin d'accès existant depuis la rue Maurice Creuset




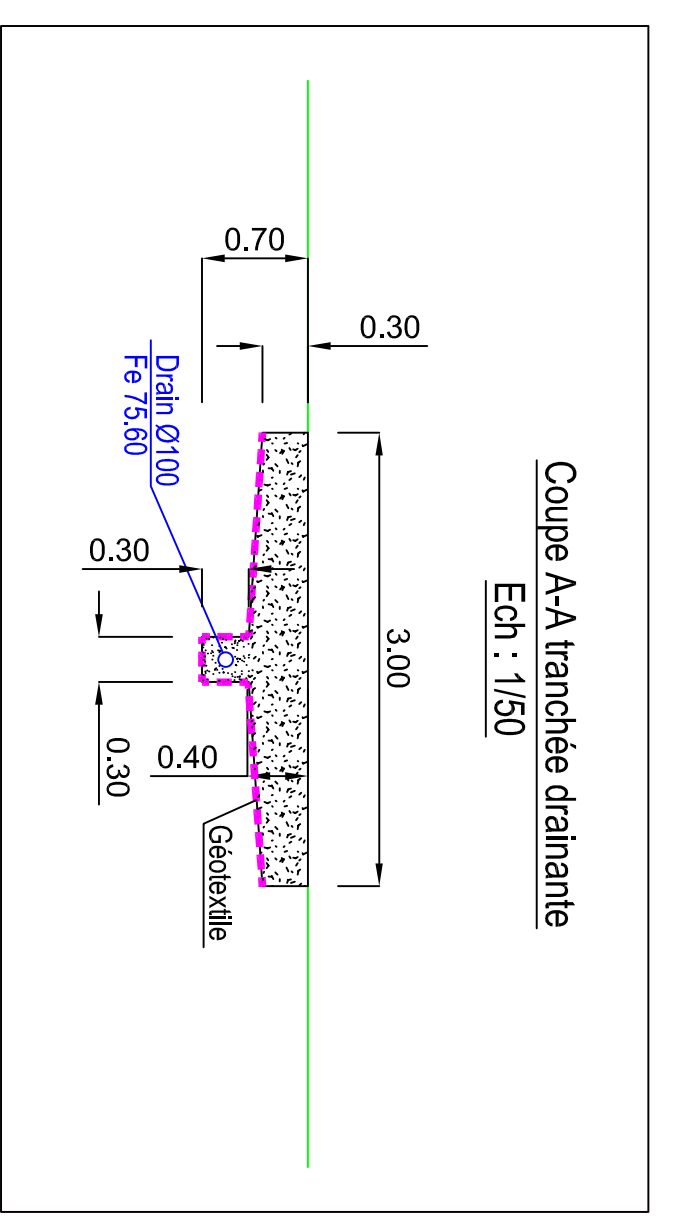
Figure 6 : localisations des photographies





NOTA  
 Eaux pluviales  
 Eaux usées  
 T=1:00.55  
 R=1:00.55  
 F=1:00.55  
 G=1:00.55  
 Ø 300  
 Tompon  
 Rodier  
 Fil d'eau  
 Génératrice supérieure  
 Diamètre donné en millimètre

- Légende projet
- Emmeublement existant
  - Pave de chantier
  - Chemin et sentier d'accès après travaux
  - Aire de crémusement démolie après travaux
  - Nivellement existant
  - Nivellement projeté
  - Canalisations EP
  - Tranchée drainante et infirmante
  - Regard de visite EP
  - Canalisations à déposer



DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE  
 GRAND PARIS SUD  
 Création d'un bassin d'infiltration des eaux pluviales  
 du quartier du Clos Verneau à Cosson

Bassin de rétention de 2000 m3

Maï 2022	Ech. 1/200	N°22.030.04
AVANT PROJET	PROJET	DCP
INSEE	DATE	MODIFICATIONS
A	05/08/22	Augmentation du volume de rétention du bassin à 2000 m3

BEA  
 BUREAU D'ETUDES  
 D'ARCHITECTURE  
 D'INGENIERIE  
 D'ENVIRONNEMENT  
 14 Avenue Copernic - 91177 BRIS ORAINS cedex  
 TEL: 01 69 06 14 14 - FAX: 01 69 43 88 67  
 Email: secret@bea.bea.fr



# L'OCCUPATION DU SOL EN 2021



LÉGENDE

Pas de légende

SITUATION



Occupation des sols - bassin Cesson



Le Mode d'occupation du sol (Mos) est un inventaire cartographique de l'occupation du sol couvrant l'ensemble du territoire d'Île-de-France.

Il est réalisé à partir de prises de vues de l'IGN couvrant les 12 000 km<sup>2</sup> de l'espace régional.

Sa régularité et sa précision à la fois thématique (classification jusqu'à 81 postes de légende) et géométrique (échelle de restitution 1/5000e), font du Mos un outil unique de suivi et d'analyse de l'occupation du sol francilien.

Compatible avec la nomenclature européenne Corine Land Cover, cet outil offre de multiples possibilités de restitution cartographique et de visualisation géographique pour comprendre les évolutions des territoires. Le Mos constitue ainsi un appui privilégié pour l'élaboration et le suivi des politiques et projets territoriaux.

Pour aller plus loin, consulter notre page dédiée sur notre site internet (<https://www.institutparisregion.fr/mode-doccupation-du-sol-mos/>)

Vous souhaitez acquérir des données ?

Contactez Assad Ali Cherif : [assad.ali-cherif@institutparisregion.fr](mailto:assad.ali-cherif@institutparisregion.fr)







*Site inscrit et monument historique à proximité du projet : Source Géoportail.fr*